

## CP - BBW

## **Comité Provincial de Bruxelles** et du Brabant wallon



## Intempéries & Matches remis

Voici la procédure décidée par le CP lors de son séminaire, relative aux intempéries et aux matches remis en divisions provinciales.

En fonction de la météo, le CP décidera ou non de la remise obligatoire des matches d'interclubs provinciaux.

La décision sera annoncée sur le site: www.cpbbw.be le vendredi midi au plus tard et sera décrétée pour toute la Province. Il ne sert à rien de téléphoner pour essayer d'influencer la décision du CP.

La remise sera décidée objectivement en fonction des prévisions météo. Si les prévisionnistes se trompent, la procédure ne sera pas modifiée en cours de week-end.

Néanmoins, un club pourra demander de malgré tout disputer une ou plusieurs rencontres. Il devra pour ce faire demander l'accord du (des) club(s) adversaire(s) et une confirmation écrite (email) au secrétariat provincial de la part des 2 secrétaires concernés sera obligatoire, au plus tard:

- avant 18h00, pour les rencontres du vendredi
- avant 12h00, pour les rencontres du samedi après-midi
- avant 17h00, pour les rencontres du samedi soir

Au delà de ces heures, la demande sera appréciée par le Comité Provincial.

Les rencontres qui auront été remises devront se jouer obligatoirement lors de la première journée libre d'interclubs ou avant cette date avec l'accord des 2 clubs et information écrite au secrétariat provincial.

Le CP a décidé que l'interclubs SENIORS primait sur les autres; dès lors, si un match remis tombait en même temps qu'une semaine d'interclubs vétérans, c'est l'interclubs vétérans qui se verrait postposé et qui serait remplacé par l'interclubs seniors.

Le Comité Provincial

